

REGLEMENT DU TERRAIN DE SPORT

Le terrain de sport est accessible à toute personne habitant la commune. L'utilisation est gratuite.

Les seules activités **possibles** sont le **basket-ball**, la **pétanque** ou le **tennis**.

Pour pouvoir utiliser le terrain, il faut d'abord s'inscrire à la mairie .

Après avoir rempli le formulaire d'inscription et après avoir signé le règlement d'utilisation du terrain, une clé pour ouvrir le portail sera remise moyennant une caution de 10€ . Cette somme sera remboursée lorsque la clé aura été restituée en mairie.

Toute personne souhaitant utiliser le terrain devra auparavant réserver celui-ci en se connectant sur le site <https://ballejaune.com/club/mairieechinghen> ou sur le site <https://echinghen.fr/tennis/>.
(après l'inscription en mairie, un identifiant et un mot de passe lui auront été envoyés par mail)

La durée de cette réservation ne pourra pas excéder 2h . Il n'est possible de réserver qu'un seul créneau à la fois.

Pour la tranquillité du voisinage, **la pratique de ces activités n'est pas autorisée avant 8h et après 20h les jours de semaine et avant 8h et après 19h le samedi et le dimanche.**

Lorsque la salle des fêtes est louée, **la pratique de ces activités n'est pas autorisée pendant la durée de la fête (ou de la réception ou de l'événement) du locataire de la salle .** (Voir les heures sur le site de réservation)

Un parent ou un ami d'un habitant de la commune pourra aussi utiliser le terrain à condition que la réservation soit faite au nom du titulaire de la clé d'accès.

Toute dégradation du matériel doit être signalée rapidement à la mairie. Les frais de réparation seront à la charge de la personne inscrite et titulaire de la clé d'accès ou de son représentant légal.

La commune ne peut être tenue responsable en cas d'accident dû à l'imprudence des utilisateurs.

L'accès au terrain est interdit en cas d'orage ou de vent violent.

Je ,soussigné,....., reconnais avoir lu toutes les conditions ci-dessus de ce présent règlement.

Fait à Echingen le

Signature